



PROGRAMME DE RACHAT DE TITRES

(Programme adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 17 avril 2019)

Déclaration des transactions sur actions propres Période du 05 Août au 09 Août 2019

Emetteur : VINCI S.A. (LEI : 213800WFQ334R8UXUG83)

Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR 0000 12548 6)

Descriptif du programme déposé le 13 mars 2019 auprès de l'AMF

I-Achats réalisés au cours de la période :

1	2	3	4	5	6
Dates des transactions	Nombres de titres achetés (*)	Prix moyens unitaires pondérés des transactions (en €)	Montants des transactions (en €)	Objectif du Rachat	Marché
05/08/19	NEANT	-	-	-	-
06/08/19	NEANT	-	-	-	-
07/08/19	167 340	90.5432	15 151 515.15	Couverture de plans d'épargne et d'actionnariat salarié	Gré à gré
08/08/19	NEANT	-	-	-	-
09/08/19	NEANT	-	-	-	-
Totaux des colonnes 2 et 4, et prix moyen unitaire pondéré des achats de la période (colonne 3)	167 340	-	15 151 515.15	-	-

(*) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'un produit dérivé, mais compte non tenu des opérations réalisées dans le cadre de l'exécution d'un contrat de liquidité.



PROGRAMME DE RACHAT DE TITRES

(Programme adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 17 avril 2019)

Déclaration des transactions sur actions propres Période du 12 Août au 16 Août 2019

Emetteur : VINCI S.A. (LEI : 213800WFQ334R8UXUG83)
Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR 0000 12548 6)
Descriptif du programme déposé le 13 mars 2019 auprès de l'AMF

I-Achats réalisés au cours de la période :

1	2	3	4	5	6
Dates des transactions	Nombres de titres achetés (*)	Prix moyens unitaires pondérés des transactions (en €)	Montants des transactions (en €)	Objectif du Rachat	Marché
12/08/19	NEANT	-	-	-	-
13/08/19	NEANT	-	-	-	-
14/08/19	163 270	92.8003	15 151 515.15	Couverture de plans d'épargne et d'actionnariat salarié	Gré à gré
15/08/19	NEANT	-	-	-	-
16/08/19	NEANT	-	-	-	-
Totaux des colonnes 2 et 4, et prix moyen unitaire pondéré des achats de la période (colonne 3)	163 270	-	15 151 515.15	-	-

(*) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'un produit dérivé, mais compte non tenu des opérations réalisées dans le cadre de l'exécution d'un contrat de liquidité.